13 mars 2013

Français

Original: anglais

## Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

Point 3 a) i) et c) de l'ordre du jour

Suivi de la qu



gouvernementale ayant son siège au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et Claudia García Moreno Esteva, Chef de l'équipe sur la santé sexuelle, l'égalité des sexes, les droits de la procréation et les adolescents du Département santé et recherche génésiques de l'Organisation mondiale de la Santé.

3. Les participantes se sont déclarées préoccupées de constater que la violence à l'égard des femmes et des filles était l'une des violations des droits de l'homme les plus répandues dans le monde, imputable aux inégalités entre les sexes et aux discriminations structurelles. Ce type de violence est commis autant en temps de paix qu'en période de conflit, tant dans la sphère privée qu'en public. Différentes

**2** 13-25822

pour garantir un environnement exempt de violence à l'école. Il importe également de sensibiliser les enseignants à l'égalité des sexes et au resp

4 13-25822